



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ligne Reims Verdun Metz

Question écrite n° 11418

Texte de la question

Retenant les termes de la question posée par son prédécesseur au début de la présente législature et demeurée sans réponse, Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le fait qu'une liaison directe Reims - Nancy a été créée par la SNCF. Elle souhaiterait savoir si, parallèlement, une liaison Reims - Verdun - Metz pourrait l'être également afin de resserrer les relations entre les trois villes intéressées.

Texte de la réponse

La création d'une liaison commerciale ferroviaire régulière, sur la relation Reims-Verdun-Metz, a été examinée lors des travaux entrepris pour l'élaboration du projet de schéma régional de transport de Lorraine. Ces travaux ont montré que les flux de trafic ne seraient pas suffisants pour envisager une telle liaison. Une offre autoroutière, entre Reims, Verdun et Metz, permettant des liaisons très rapides entre ces villes vient, en effet, limiter les possibilités de développement d'un trafic ferroviaire « intercités ».

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11418

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 mars 1998, page 1301

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3444